



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE : Le mercredi 25 mai 2022

ENDROIT : Édifice municipal de Sainte-Anne-de-Madawaska (salle des pompiers)
75 rue Principale

HEURE : 18 h 30

PROCÈS-VERBAL

1.2. Présences et Ouverture de la séance

M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil ouvre la séance à 18 h 35. Celui-ci souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

OUELLET, Jean-Pierre, président
PELLETIER, Roseline
ROUSSEL, Lise
LEVESQUE, Josée
GIRARD, Sylvie
DESCHÊNES, Marcel
DUBÉ, Carmon
ROUSSEL, France
LEVESQUE, Marcel
MARQUIS, Eric

Maire de la Communauté de Haut-Madawaska
Maire de Lac Baker
Maire de Saint-Léonard
Représentante de DSL
Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska
Maire de Grand-Sault
Représentant de DSL
Maire de Drummond
Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Maire d'Edmundston

Membres absents

SOMERS, Nicole
PARENT, Lisa, vice-présidente
ROY, Paul
MARTEL, Alain

Maire de Saint-Quentin
Maire de Rivière-Verte
Représentant de DSL
Représentant de DSL

Personnels présents

THIBODEAU, Johanne
CASTONGUAY, Marie-Eve
LEBEL, Richard
PRADO, Adrian
BOUCHARD, Julien
DUFOUR, Catherine
MAAREF, Alaa
MICHAUD-THIBAUT, Krystine

Directrice des finances
Directrice générale
Directeur du service de gestion des déchets solides
Analyste du territoire – Recherche et développement durable
Directeur des opérations
Directrice de la planification
Coordonnateur à la géomatique
Coordonnatrice des communications et de l'éducation

Invités (es)

SOUCY, Michel
LONG, Eric

Facilitateur de transition
Associé, CA, Raymond Chabot Grant Thornton

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Le président demande s'il y a conflits d'intérêts. Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de M. Eric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2022 soit accepté tel que circulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 juin 2021 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de M. Eric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. a) Affaires découlant du procès-verbal

Aucun

6. Présentation du rapport du président

Monsieur Ouellet fait la lecture du rapport du président.

7. Présentation du rapport de la directrice générale

Madame Castonguay fait la lecture du rapport de la directrice.

8. Présentation des états financiers 2021

Le président invite M. Éric Long, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton, à présenter les états financiers de fin décembre 2021.

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de M. Eric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les états financiers au 31 décembre 2021 de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, tel que présenté par M. Éric Long, avec un surplus budgétaire de l'année de 372 261\$ et un excédent accumulé à la fin de l'année de 9 866 382\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nomination des vérificateurs 2022, 2023, 2024

Madame Marie-Eve Castonguay informe les membres que suite à l'envoi des demandes d'offre de service à différents endroits, seulement une firme a fait parvenir une soumission.

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Eric Marquis, appuyée de M. France Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU QUE La firme Raymond Chabot Grant Thornton soit retenue pour faire la vérification comptable des différents fonds pour les années 2022, 2023, 2024 au coût de 18,500\$, 19,900\$ et 21,400\$ respectivement (avant TVH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Rapport du comité de nomination et élection des dirigeants

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de Mme Roseline Pelletier et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport du comité de nomination et élection des dirigeants soit reporté en janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Nomination des signataires

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par M. Eric Marquis, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De maintenir les officiers signataires actuels, dont deux des trois personnes suivantes : Le président, le vice-président et/ou la directrice générale ainsi que la directrice des finances et l'adjointe à la direction jusqu'en janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Comité de nomination

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Mme Sylvie Girard, appuyée de Mme Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le comité de nomination composé de M. France Roussel, président et M. Marcel Levesque, vice-président demeure le même jusqu'en janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Ratification des actes des administrateurs de la gérance et du personnel de la CSRNO depuis la dernière réunion annuelle

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de M. Carmon Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'approuver et de ratifier toutes les lois, procédures, nominations, élections et paiements, soit promulgués, passés ou faits par les directeurs et le personnel de la Commission de services régionaux Nord-Ouest depuis la dernière réunion annuelle de la CSRNO, comme précisé dans les procès-verbaux des réunions des directeurs de la Commission de services régionaux Nord-Ouest ou dans les registres de la Commission de services régionaux Nord-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de M. Eric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'approuver et de ratifier que les membres du conseil d'administration doivent recevoir, pour leurs services, la même rémunération que 2021 lors de leur participation aux réunions au cours de l'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Modifications aux Règlements administratifs procéduraux de la CSRNO

Voici la liste des modifications à apporter au manuel de règlement administratif procédural de la CSRNO :

Section 6.5 ORDRE DU JOUR

| CECI : | AU LIEU DE : |
|--|--|
| Présences et ouverture de la séance | Présences et ouverture de la séance |
| Déclarations de conflits d'intérêts | Déclarations de conflits d'intérêts |
| Adoption de l'ordre du jour | Approbaton de l'ordre du jour |
| Adoption du procès-verbal de la dernière réunion | Adoption de l'ordre du jour |
| Affaires découlant du procès-verbal | Adoption du procès-verbal de la dernière réunion |
| Présentations | Présentations |
| Rapports des comités et/ou Résolutions | Rapports des comités |
| Rapport de correspondance | Rapport sur les activités en matière de services communs |
| Rapport de la directrice générale | Appels d'offres |
| Rapport du président | Rapports annuels et ministériels |
| Autres affaires | Autres questions |
| Questions de l'audience | |
| Prochaine réunion de la CSRNO | |
| Ajournement | |

Modification de l'annexe B

Comité exécutif

Ajout de M. Paul Roy (2^e mandat) pour 2021

Modification de l'annexe D

Changer les déplacements à 0.50\$/km au lieu de 0.45\$/km

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de M. France Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De modifier le manuel de Règlement administratif procédural de la CSRNO tel qu'indiqué ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Autres affaires

Aucune

16. Ajournement

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier et adoptée à l'unanimité, il fut

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 19h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

.....
JEAN-PIERRE OUELLET
Président

.....
MARIE-EVE CASTONGUAY
Directrice générale

.....
JOHANNE THIBODEAU
Secrétaire de séance